

Comité AMOPA 88
Réunion du 06/03/2019

Présents :

Mesdames Bierry et Colnot

Messieurs Collé, Dufour, Jacquemin, Lagaude, Lalloué, Laurencé, Michel

Excusés :

M. Sidokpohou

1. Point sur les adhésions

Depuis l'envoi des documents d'adhésion et en tenant compte des cotisations versées auparavant, le trésorier fait état de 55 adhésions, dont 25 abonnements à la revue ; 4 adhésions supplémentaires ont été adressées directement au siège national.

Quelques erreurs inhérentes à ce type de démarche ont dues être gérées (montants, absence de signatures,...). Il y a aussi la question des dons, selon qu'ils sont destinés au national ou à la section des Vosges.

Un point est fait sur les renouvellements et les relances à opérer auprès d'anciens adhérents (le report se fait uniquement sur les listes 2017 et 2018). Il faudra profiter de la prochaine assemblée générale pour présenter nos flyers et nos bulletins d'adhésion.

2. Calendrier

- 20 mars : sortie Châtillon (22 participants inscrits)
- 27 mars : assemblée générale de la section à Gérardmer. La présence des représentants du DASEN, de la municipalité, des sections AMOPA 54,55 et 57 est confirmée. Il n'y aura pas lieu de renouveler les membres du comité de direction contrairement à ce qui a été annoncé dans l'ordre du jour. Les comptes seront présentés par le trésorier avec un résultat positif de 117€.
- 15 mai : visite de la manufacture de Bains-les-Bains. Cette sortie pourrait être prolongée par un article à faire publier dans la revue de l'AMOPA.

(il est rappelé que des informations plus complètes concernant toutes ces sorties et les suivantes figurent sur le site de l'AMOPA des Vosges).

3. Actions de la section

- SAPAD des PEP : une demande concernant l'achat d'un kit de visioconférence est acceptée par le comité (environ 1000€).
- Exposition d'œuvres amopaliennes à la BMI en octobre : la subvention de 1200€ demandée au siège national a été acceptée pour un montant de 800€.
- Concours : il n'y a pas eu de participations des écoles. Seul le lycée professionnel de Thaon a concouru cette année en poésie essentiellement. Le jury se réunira le 14 mars chez Dominique Lagaude à 10h00.
- Concours AFDET : le projet présenté par le lycée professionnel de Thaon montre quelques faiblesses. Il n'y a pas eu réellement de travail réalisé en commun avec l'entreprise De Buyer, qui accepte toutefois d'accompagner le projet sans en atteindre la finalité qui était la production de roulettes à pizza.

4. Divers

La prochaine réunion de la section aura lieu le 24 avril à 10h00 à la MGEN.